

Mardi le 17/11/2013

## Ferrières-Poussarou Éoliennes : un collectif d'opposants est né

Ils se sont manifestés dès les premiers jours de l'enquête publique.

**D**epuis juillet 2011, EDF-Energies Nouvelles porte un projet d'installation de dix éoliennes de 125 m de haut sur les crêtes des Avant-Monts qui dominent la commune de Ferrières-Poussarou et la vallée d'Olargues.

Si le projet reçoit le soutien inconditionnel de Francis Tarbouriech, le maire de Ferrières-Poussarou, il se heurte en revanche à un rejet massif « de plus de 70% de la population locale ».

Depuis le 28 octobre dernier, se déroule l'enquête publique réglementaire dans plusieurs communes limitrophes et sur la commune d'implantation.

Le 5 novembre, premier jour de présence du commissaire enquêteur à la mairie de Ferrières-Poussarou, les citoyens étaient venus nombreux pour donner leur avis, très majoritairement défavorable au projet. Un bon nombre d'entre eux se sont regroupés au sein d'un collectif.

### Avis défavorable de l'Inao

« On a enfin la possibilité de s'exprimer, a déclaré l'un d'entre eux. Depuis deux ans que ce projet a été lancé, il n'y a eu aucune concertation, aucune réunion publique, rien, que du mépris. D'ailleurs, les conditions dans lesquelles on a été accueillis en mairie le



■ Les administrés en attente de s'exprimer devant la mairie.

mardi 5 novembre sont révélatrices : alors que le commissaire enquêteur nous recevait un par un dans la grande salle, le maire s'était cloîtré dans la salle du conseil et ses administrés attendaient leur tour dehors, sous la pluie... ».

Selon ses détracteurs, ce projet éolien aura un impact sur les Avant-Monts, mais également la plaine viticole de l'AOP saint-chinian et des appellations voisines (berlou, roquebrun, faugè-

res, etc.). Ainsi, reprennent les membres du Collectif des citoyens de Ferrières-Poussarou, « lorsque les touristes franchiront le col de Fontjun sur la nationale, ils découvriront le terroir de la vallée de Saint-Chinian avec, en toile de fond, une installation industrielle ». L'Institut national des appellations d'origine (Inao), consulté par les services de l'État, a d'ores et déjà émis un avis défavorable concernant le projet éolien.

Corres. ML : 06 11 28 03 58.